

# COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de FLAUX

# Séance du 15 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un le quinze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Denis JUVIN - Maire

Nombre de membres en exercice : 11 qui ont pris part à la délibération : 11 dont 2 procurations Présents : Denis JUVIN -- Catherine MARTEL - Muriel NIGGEL - Alessandra STURANI - Jean-Pierre PLUS - Valérie UPPHOFF - Michel VAILLIES - Catherine VINAS - Philippe VINÇON

Absentes:

Absent excusés: Patricia MICHOT - Philippe ROUVIER - COROUGE

<u>Procurations</u>: Philippe ROUVIER - COROUGE donne procuration à Denis JUVIN Patricia MICHOT donne procuration à Catherine VINAS

## Ouverture de la séance

Date de la convocation:

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte

11 octobre 2021

### Nomination du secrétaire

Monsieur le Maire propose la candidature de Philippe VINÇON, en qualité de secrétaire pour la présente séance

Objet:

Vote: à l'unanimité

# Ordre du jour

. Approbation du compte rendu du conseil du 24 septembre 2021

· Projet Aménagement d'une aire de jeux dans le parc du château et signalétique

· Avenant n°1 à la convention de mise en place d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Questions diverses

Compte rendu conseil municipal du 15 octobre 2021

1/3

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2021

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations. Personne ne prenant la parole, il est passé au vote

Vote: à l'unanimité

Projet Aménagement d'une aire de jeux dans le parc du château et signalétique

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de « Aménagement d'une aire de jeux dans le parc du château et signalétique »

### REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT du GARD



Nombre de membres en exercice : 11 qui ont pris part à la délibération : 11 dont 2 procurations

Date de la convocation :

11 octobre 2021

Objet:

Compte rendu conseil municipal du 15 octobre 2021 Il est proposé au Conseil Municipal de,

- · valider le projet, intitulé « Aménagement d'une aire de jeux dans le parc du château et signalétique»
- · accepter le projet pour un montant total de 39 000 € H.T
- solliciter l'aide de :
  - DETR pour 30 % sur le montant de
    la Région pour 25 % sur le montant de
    9 750 €
  - la Région pour 25 % sur le montant de 9 750 €
     le Département contrat de territoire pour 25 % sur le montant de 9 750 €
- s'engager à assurer par fonds propres, l'autofinancement du montant restant à charge de la commune et représentant minimum 20 % du montant total.
- s'engager à inscrire au budget cette opération et à réaliser les travaux dans les plus brefs délais
- autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents se rapportant à ce projet

Vote: à l'unanimité

Avenant n°1 à la convention de mise en place d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

La convention initialement signée a pour objet de définir des modalités de travail en commun avec le Maire, autorité compétente pour délivrer les actes, et le service instructeur de la communauté de communes du Pays d'Uzès, placé sous la responsabilité de son Président dans le domaine des autorisations des actes relatifs à l'occupation du sol.

Un avenant est proposé pour préciser certains éléments notamment techniques afin d'améliorer la qualité du service. Il s'agit des points suivants et ceux qui ne sont pas évoqués restent inchangés.

### A savoir:

A la phase d'instruction la CCPU prendra en charge l'envoi au pétitionnaire par lettre recommandée avec A/R, la liste des pièces manquantes et/ou la majoration des délais d'instruction avant la fin du 1<sup>er</sup> mois

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal

D'approuver l'avenant d la convention ADS ci-joint comprenant les missions de chaque signataire,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention ci-joint,

De déléguer la signature des demandes de pièces complémentaires et de majoration de délai à la communauté de communes du Pays d'Uzès,

De charger, Monsieur le Maire, de toutes les démarches administratives nécessaire à l'application de la présente délibération

Vote: à l'unanimité

2/3

### REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT du GARD

#### Questions diverses



Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que pour le 11 novembre est prévu un dépôt de gerbe et un apéritif.

**Noël 2021–** pour les enfants - dimanche 12 décembre 2021 Tournée du père Noël par Mr PEDENEAU 250 €

Cadeaux pour les 36 enfants nés entre 2011 et 2021 – 1 livre pour tous environ 550 € - Goûter Cabanne à churros 175 € Vin chaud et boisson environ 120 € Animation musicale par Swingnsoul 700 € - moyenne 49 €/enfant

Pour les 67 séniors – colis individuel 27 x 15.95 € = 430.65 € colis couple + employés + sylvie  $25 \times 20.95 \in = 523.00 \in$  total colis = 1 306 €

Nombre de membres
en exercice : 11
qui ont pris part à la
délibération : 11
dont 2 procurations

Monsieur le Maire demande que l'information de l'animation de Noël soit diffusée aux administrés

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'association La Ronde des ainés de La Capelle et Masmolène et St Hippolyte de Montaigu se réuniront dans le château les jeudis en semaines paires de 13h30 à 18h Une convention est à prévoir.

Date de la convocation:

11 octobre 2021

Séance levée à 19h20

Objet:

Compte rendu conseil municipal du 15 octobre 2021

3/3



PRÉFECTURE DU GARD Regule 03 DEC. 2021

Bureau du Courrier